



Onze Zones de développement éolien (ZDE) sont à l'étude sur la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Nous voulons profiter de cette opportunité pour y proposer le développement de **parcs éoliens citoyens participatifs**.

Ces parcs seront financés majoritairement par les habitants et les collectivités locales, assurant ainsi des retombées économiques directes sur le territoire communautaire.
La gestion de ces parcs sera de type coopératif.

Nous souhaitons vivement que les citoyens prennent une part significative du marché des futurs parcs éoliens de notre territoire et nous visons l'objectif de couvrir les besoins en électricité des 58 000 habitants de la COMPA, soit 20 éoliennes. L'investissement d'une somme égale à votre facture annuelle d'électricité, soit environ 600€, devrait permettre d'y parvenir.

Investir dans une solution individuelle est peu productif,

JOUONS COLLECTIF avec l'Eolien Citoyen

<http://eoliennes.ancenis.free.fr/>

Développer rapidement les énergies renouvelables !

L'épuisement progressif des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon, uranium) va compliquer gravement l'avenir de nos enfants et petits-enfants, économiser l'énergie est une priorité mais il faut aussi, dès maintenant, développer les renouvelables

Pourquoi choisir l'éolien ?

Toutes les technologies sont intéressantes mais l'éolien est actuellement le plus performant :

- il offre le meilleur coût d'installation au Kilowattheure
- la production est locale et consommée sur place
- la technologie est simple et parfaitement fiable
- l'impact au sol est faible (environ 500 m2 par éolienne)
- la production est maximale en période hivernale
- c'est la mieux adaptée à notre climat régional

Pour en savoir plus consultez notre site
<http://eoliennes.ancenis.free.fr/>

Bulletin d'adhésion à Eoliennes en Pays d'Ancenis

Nom:

Prénom:

Adresse:

Mel:

La cotisation pour l'année 2011 est de 15€

Tel. 02 40 25 34 54

eoliennes.ancenis@eolien-citoyen.fr



Onze Zones de développement éolien (ZDE) sont à l'étude sur la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) Nous voulons profiter de cette opportunité pour y proposer le développement de **parcs éoliens citoyens participatifs**.

Ces parcs seront financés majoritairement par les habitants et les collectivités locales, assurant ainsi des retombées économiques directes sur le territoire communautaire.
La gestion de ces parcs sera de type coopératif.

Nous souhaitons vivement que les citoyens prennent une part significative du marché des futurs parcs éoliens de notre territoire et nous visons l'objectif de couvrir les besoins en électricité des 58 000 habitants de la COMPA, soit 20 éoliennes. L'investissement d'une somme égale à votre facture annuelle d'électricité, soit environ 600€, devrait permettre d'y parvenir.

Investir dans une solution individuelle est peu productif,

JOUONS COLLECTIF avec l'Eolien Citoyen

<http://eoliennes.ancenis.free.fr/>

Développer rapidement les énergies renouvelables !

L'épuisement progressif des ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon, uranium) va compliquer gravement l'avenir de nos enfants et petits-enfants, économiser l'énergie est une priorité mais il faut aussi, dès maintenant, développer les renouvelables

Pourquoi choisir l'éolien ?

Toutes les technologies sont intéressantes mais l'éolien est actuellement le plus performant :

- il offre le meilleur coût d'installation au Kilowattheure
- la production est locale et consommée sur place
- la technologie est simple et parfaitement fiable
- l'impact au sol est faible (environ 500 m2 par éolienne)
- la production est maximale en période hivernale
- c'est la mieux adaptée à notre climat régional

Pour en savoir plus consultez notre site
<http://eoliennes.ancenis.free.fr/>

Bulletin d'adhésion à Eoliennes en Pays d'Ancenis

Nom:

Prénom:

Adresse:

Mel:

La cotisation pour l'année 2011 est de 15€

Tel. 02 40 25 34 54

eoliennes.ancenis@eolien-citoyen.fr